



Arrêtons toutes et tous les APC !

Le SNUipp-FSU lance la consigne.

Dispensé de timbrage
TOULON CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le
14 octobre 2016

L'édito

Agissons ensemble pour une société plus solidaire!

Les idées nauséabondes qui sont propagées depuis plusieurs mois dans notre pays ont encore refait surface il y a quelques jours. En refusant l'accueil des migrants dans notre département, le rejet de l'autre et l'intolérance se sont encore une fois exprimées. L'humanité, l'entraide et la solidarité sont des valeurs qui devraient prévaloir pour accueillir dignement des populations qui fuient les conflits et la misère. C'est au contraire la peur et la crainte des autres qui rejaillissent.

L'école, quant à elle, doit fonctionner dans la sérénité. C'est ce que le SNUipp-FSU exprime depuis plusieurs mois. Il a été entendu, le Recteur entrouvrant les portes des écoles aux parents. Le syndicat a interpellé le DASEN à ce sujet.

D'autre part, nos conditions de travail doivent être améliorées. Nous avons besoin de temps. C'est ce que plus de 37000 d'entre nous ont exprimé en nous engageant à ne plus mettre en place les APC à l'appel du SNUipp-FSU. Notre temps de travail doit

être redéfini, nos différentes missions et nos tâches quotidiennes doivent être reconnues. Le syndicat a rencontré la ministre pour que des discussions s'engagent. Mais d'ores et déjà, la consigne de l'arrêt des APC est lancée et mise en application par les collègues partout en France. Soyons nombreux dans l'action pour que nous obtenions de réelles avancées!

Les discussions concernant l'évaluation et le déroulement de carrière des enseignants se poursuivent. Le Snuipp-FSU demande des garanties. En ce sens, nous devons peser de tout notre poids en étant nombreux à envoyer un mail à la ministre. Une autre manière de peser et d'élargir le rapport de force est de se syndiquer. Participez massivement à nos RISTT où nous pourrons échanger, débattre et construire ensemble.

Marie Pierre BURLANDO
Secrétaire départementale adjoint
du SNUipp-FSU du Var

Sommaire

- Page 1 Édito.
- Page 2 Actions.
- Page 3 Calendrier administratif, APC.
- Pages 4 et 5 Promotions.
- 6 et 7 Ristt, stages, droit syndical.
- Page 8 Bulletin adhésion

Directeur de publication : André TOUVIER
Mensuel : n° 290
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire : 0 520 S 07337
Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Curie 83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr



Bulletin imprimé et diffusé grâce à la
cotisation des adhérents du SNUipp.



Les retraité-es dans l'action

Le 29 septembre, les retraité-es se sont mobilisé-es pour défendre leur pouvoir d'achat !



Plus de 150 retraité-es devant la Préfecture de Toulon le 29 septembre

A Toulon, comme dans toute la France, les retraité-es se sont mobilisé-es jeudi 29 septembre, pour protester contre l'annonce du nouveau gel des pensions, le recul de leur pouvoir d'achat et les difficultés accrues de leurs conditions de vie, notamment avec la cascade de mesures fiscales qui les touchent plus spécifiquement. Une délégation des 7

organisations syndicales représentées : FSU, FGR-FP, CGT, FO, CFTC, CGC, LSR (sur les 9 appelant nationalement) a été reçue en Préfecture. Nous y avons porté nos revendications sur le pouvoir d'achat, et aussi sur la question de la place des organisations syndicales des retraité-es dans les nouvelles instances départementales

CDCA.

Nous avons également insisté sur la difficulté spécifiquement varoise du non fonctionnement du CODERPA, depuis bientôt deux ans, difficulté due à l'attitude du Président du Conseil Départemental

Droits et libertés

Contre la haine et le racisme

Un rassemblement en solidarité avec les migrants accueillis à Pierrefeu a été organisé le samedi 8 octobre dernier.



Un rassemblement en solidarité aux migrants et contre la haine et le racisme a été organisé à Pierrefeu. Face aux politiques haineuses, honteuses, racistes et xénophobes, syndicats, associations, organisations, organisations de jeunesse et partis politiques (*) ont appelé à se rassembler à Pierrefeu, samedi 8 octobre à 11h place du Dismude pour dire haut et fort :

- Oui à la solidarité et à l'accueil des migrants et réfugiés
 - Non à la haine anti immigrés distillée par le Front National et ses complices.
- Le même jour, la municipalité de

Pierrefeu organisait un rassemblement à 9h pour s'opposer à l'arrivée des migrants issus de la « jungle de Calais ». Ces derniers doivent être logés dans un pavillon désaffecté de l'hôpital situé dans la commune.

A 14h, le front national organisait à son tour un rassemblement pour s'opposer aussi à cette arrivée.

(*) Ont appelé à manifester en solidarité avec les migrants les organisations suivantes : Collectif affront national Brignoles, Confédération paysanne, Ensemble pour le Luc, Ensemble 83, LDH Draguignan, LDH Toulon, LDH La Seyne, FSU 83, Solidaires 83, Vigilance Cogolin, Visa 83, UNEF 83, UNL 83, RESF 83, VPJM, PG83, EELV83.

Action

Dénonçons la précarité !

Journée d'action le 13 octobre à Paris.

Un agent sur cinq n'est toujours pas titulaire. AESH, CUI, enseignants contractuels... le premier degré n'est pas épargné. La FSU lance une nouvelle journée d'action, le jeudi 13 octobre, pour dénoncer la précarité dans la Fonction publique.

Les conditions d'emploi et de rémunération placent souvent ces personnels dans une situation insupportable à laquelle la FSU ne se résout pas.

Dans les écoles, on dénombre plus de 70 000 personnes en situation de précarité, sur des missions d'aide administrative à la direction et d'accompagnement à la scolarisation des élèves en situation de handicap, qu'ils soient AESH ou en CUI. Le nombre d'enseignants contractuels a fortement augmenté ces dernières années pour atteindre près de 1 800 recrutements l'an dernier, dans plus d'un tiers des départements.

Enfin il ne faut pas oublier non plus la situation précaire de nombreux employés des collectivités territoriales (ATSEM, animateurs périscolaire, agents de cantine...).

Calendrier des opérations administratives

Pour chaque opération, n'hésitez pas à prendre contact avec le SNUipp-FSU.

	Circulaire	Candidature date limite	Résultats
RETRAITE	juin	Demande avant le 23 septembre (Mais possible tout au long de l'année) Dossier EPR10 avant le 28 octobre	Annulation avant le 1er février pour maintien sur poste
CAPA-SH : examen	septembre	Avant le 13 octobre	juin
CAPA-SH : départ en formation	janvier	février	CAPD 15 mars
CAFIPEMF : examen	septembre	Avant le 13 octobre	Juin N+ 1
PROMOTIONS			CAPD 7 novembre
LISTE D'APTITUDE DIRECTION	octobre	janvier	CAPD 31 janvier
POSTES ADAPTES ALLEGEMENT DE SERVICE	octobre	décembre janvier	GT mars CAPD 18 mai
PERMUTATIONS INFORMATISEES	novembre	décembre	CAPN début mars
CONGE FORMATION	décembre	mars	CAPD 18 mai
MOUVEMENT	janvier	mars	CAPD 18 mai
APPEL PARTICULIER	janvier	mai	GT mai
ELARGISSEMENT DES VOEUX	janvier	juin	CAPD 22 juin puis CAPD 29 août
LISTE D'APTITUDE PE	mars	avril	CAPD 22 juin
TEMPS PARTIEL DISPONIBILITE	février	Fin mars	Après le mouvement
CONCOURS PE	septembre	octobre	Concours lundi 20 mars
HORS CLASSE			CAPD 22 juin
DDEEAS	novembre	janvier	CAPD 31 janvier
DIF	octobre	novembre	janvier
CONSEILLER PEDAGOGIQUE ENSEIGNANT REFERENT	décembre	janvier	Commissions d'entretien février CAPD 15 mars
LA DIR SPE et SEGPA (DDEAAS)	novembre	janvier	31 janvier

Ce calendrier n'est qu'indicatif !

Consultez les circulaires de l'Inspection académique pour connaître les dates exactes. Pensez à consulter régulièrement votre portail professionnel : esterel.ac-nice.fr.

Quand vous vous adressez à votre administration, n'oubliez pas de :

- conserver un double de votre demande.
- envoyer un double aux délégués du personnel si vous souhaitez qu'ils puissent suivre votre dossier.
- l'envoyer par voie hiérarchique (IEN/IA le directeur n'est pas votre supérieur hiérarchique)
- si les délais sont courts, envoyer un double directement à l'IA.
- en cas de doute, demander conseil à un délégué du personnel du SNUipp-FSU.

Syndiquez-vous au SNUipp-FSU !

Paiement de votre cotisation en ligne
pensez à opter pour le paiement en ligne !

<https://adherer.snuipp.fr> (de 1 à 4 versements)

CARTE SCOLAIRE (ouvertures fermetures de postes)

Ajustements de rentrée	CTSD 6 septembre 2016
Préparation rentrée 2017 (Carte scolaire)	CTSD 8 février CDEN 10 février
Point sur carte scolaire + rythmes scolaires	CTSD 15 juin CDEN 15 juin
Ajustements de rentrée	CTSD 6 septembre 2017

Arrêtons les APC !

37 000 collègues engagés !

Lettre aux parents

<http://findesapc.snuipp.fr/>

http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/Lettre_aux_parents_APC.pdf

Et vous ?

FICHE DE CONTRÔLE SYNDICAL PROMOTIONS



SNUipp-FSU

PROFESSEURS DES ECOLES - Année 2016/2017
Grand-Choix* Choix* Ancienneté*

INSTITUTRICES - INSTITUTEURS - Année 2017
Choix* Mi-Choix* Ancienneté*

Le SNUipp-FSU est le premier syndicat de la profession.
Cette fiche syndicale de promotion permet à vos élu(e)s de défendre vos droits en contrôlant les opérations de l'Administration.
Une fois les vérifications effectuées, cette fiche vous sera retournée après la CAPD des promotions vous concernant.

Pour les non syndiqué(e)s... joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Nom, prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Adresse personnelle : _____

Nom de l'école : Commune :

Éléments pour le calcul de votre barème :

1/Ancienneté générale des services :
(au 31/12/2016 : années, mois, jours) /..... /.....

⇒ Concours AVANT BAC (Ecole Normale)

Date de naissance : Le 19
Date d'entrée à EN en FP1 : Le 19

⇒ Concours APRES BAC (Ecole Normale ou IUFM)

Date d'entrée en formation (FP1 ou PE2) : Le 19

⇒ Liste Complémentaire

Date de recrutement : Le

⇒ Remplaçants :

Date de stagiarisation : Le

◆ Services validés Education Nationale : (années, mois, jours)/...../.....

Dans votre carrière, avez-vous eu des interruptions de services ?

DISPONIBILITE du.....au.....
CONGE PARENTAL du.....au.....
CLM ou CLD du.....au.....
Service National du.....au.....

Autres services Fonctions Publiques :

Date entrée Fonction Publique en tant que titulaire : Le.....
Durée des services auxiliaires validés (années, mois, jours)/...../.....

2/Notes et dates d'inspection (jour, mois, an) donner les 3 plus récentes :

Le Note :
Le Note :
Le Note :

3/Correctif administratif :

(+ 0,5 point pour toute période de deux ans d'activité, sans inspection, avant le 30.06.2016)
Attention ! La note corrigée ne peut dépasser la note-plafond de l'échelon.

Echelon actuel :

Depuis quand ?

Date d'intégration dans le corps des
Profs d'école :

Le

Reliquat d'ancienneté :

CALCUL DU BAREME

vérification SNUipp-FSU
(ne rien inscrire dans cette colonne)

Promu(e) le
Mode

Non promu(e)
Barème dernier promu(e)

A :

N :

C :

TOTAL :



Promotions en octobre

La prochaine CAPD prononcera toutes les promotions (passage d'échelon) des instituteurs et des PE.

En 2006-2007, le SNUipp-FSU a obtenu l'avancement en décembre de la CAPD consacrée aux promotions des instituteurs (promus par année civile), permettant ainsi de voir leur situation régularisée au plus vite, certains étant promus dès janvier. Le syndicat a poursuivi ses interventions et obtenu gain de cause pour les PE (promus

par année scolaire). La CAPD se réunissait traditionnellement en décembre et tous les PE promus entre le 1er septembre et la CAPD devaient attendre plusieurs mois pour voir leurs salaires mis à jour. Désormais, la CAPD unique (PE et instituteurs) se tient mi-octobre.

Après la mise à jour en 2006-2007 de la

grille du correctif des notes, le SNUipp-FSU poursuit son travail pour la défense des personnels. Ne restez pas isolé-e-s.

**Serrons-nous les coudes.
Syndiquez-vous au SNUipp-FSU !**

Repères pour les PROMOTIONS INSTITUTEURS PROFESSEURS DES ECOLES

Syndicalement nous sommes opposés à tout ce qui divise les personnels. Les promotions "au mérite" sont un facteur de division.

Le SNUipp-FSU revendique l'avancement pour tous au rythme le plus rapide. C'est ce que les IEN ont obtenu pour eux. Ce n'est pas encore le cas pour nous...

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU veilleront au respect de l'équité.

⇒ **Promotions PE = année scolaire 2016/2017**

⇒ **Promotions instits = année civile 2017**

◆ **Vous n'êtes pas forcément promouvable cette année.**

Pour le savoir, ajoutez à la date de votre dernière promotion les durées indiquées dans les tableaux ci-contre.

◆ **Le nombre de promu(e)s au choix et au mi-choix (ou au**

Grand-Choix et Choix) dépend d'un calcul mathématique :

▶ au choix : 30 % des promouvables,

▶ au mi-choix : 5/7 des promouvables.

La liste des promu(e)s est arrêtée d'après un barème départemental.

Le passage à l'ancienneté est automatique.



Calcul du barème dans le Var

A = Ancienneté Générale de Services

(décision de l'IA, après la CAPD du 2.11.95, c'est l'AGS qui compte pour toutes les opérations administratives.)

Un point par an / 0,083 point par mois / 0,00273 par jour.

N = Note : Moyenne des notes d'inspection des trois dernières années jusqu'au 30/06/2016. Si pas de note, une note plancher (selon l'échelon) est attribuée.

Correctif (que les élu(e)s du personnel ont obtenu depuis 18 ans) + 0,5 point tous les deux ans sans inspection (déduction faite des périodes non "inspectables", par exemple : congé parental), sans toutefois dépasser la note plafond de l'échelon.

En cas d'égalité de barème,

pour départager les collègues (dans l'ordre)

1/ note sans correctif,

2/ celui à qui la promotion profite le plus longtemps dans l'année,

3/ l'âge (le plus âgé).

Grille varoise pour le correctif de la note

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instit - plancher	11	11	12	12	12.5	13	13.5	14	14	14.5	15
Instit - plafond	14	14	15	15	15.5	16	16.5	17	17	17.5	18
Prof Ecole - plancher		10	11	12	12.5	13	13.5	14	15	15	15
Prof Ecole - Plafond			14	15	15.5	16	16.5	17	18	19	19,5

Avancement Instituteurs

Échelons	Choix	Mi-choix	Ancienneté
5 ^{ème} au 6 ^{ème}	1 an 3 mois		1 an 6 mois
6 ^{ème} au 7 ^{ème}	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois
7 ^{ème} au 8 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
8 ^{ème} au 9 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
9 ^{ème} - 10 ^{ème}	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
10 ^{ème} - 11 ^{ème}	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois

Avancement P.E.

Échelons	Grand Choix	Choix	Ancienneté
3 ^{ème} au 4 ^{ème}	avancement automatique		1 an
4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans		2 ans 6 mois
5 ^{ème} au 6 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6 ^{ème} au 7 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7 ^{ème} au 8 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8 ^{ème} au 9 ^{ème}	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9 ^{ème} - 10 ^{ème}	3 ans	4 ans	5 ans
10 ^{ème} - 11 ^{ème}	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

Participez aux réunions d'information

Le SNUipp-FSU organise des réunions ouvertes à tous, sur le temps de travail. On nous rappelle sans cesse nos devoirs, rappelons nos droits à l'administration !

A l'ordre du jour : Bilan de la rentrée dans le Var et en France, actualité générale, réactions dans vos écoles et suites à donner. Questions / réponses .

**A communiquer
aux parents
si RISTT temps de classe**

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014).
Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 3 demi- journées par an.
Pour cette année scolaire, une demi- journée aura lieu le mercredi.....
Votre enfant n'aura donc pas classe ce matin-là.
Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

**Vous pouvez participer à 3
réunions de votre choix
dans l'année dont une
sur le temps de classe.**

**A envoyer à l'IEN
48 heures avant la réunion
si RISTT temps de classe**

Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom :
Ecole :
à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale, Circonscription de
En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU, le à
Date, Signature

Calendrier formation syndicale 2016/2017

Chaque année le SNUipp-FSU Var essaye de mettre en place une formation syndicale de qualité alliant les préoccupations des collègues et l'actualité syndicale. Nous avons tous et toutes droits à 12 jours de formation syndicale. Ce temps là permet un temps de débat serein entre collègues et chercheurs pour construire nos revendications et réfléchir sur nos pratiques.

Venez nombreux ! L'année dernière plus de 300 collègues ont pu participer aux stages du SNUipp-FSU.

Attention : pensez à vous inscrire un mois à l'avance, dernier délai, auprès du SNUipp-FSU puis de l'IEN.

1) "Syndicalisme et politique: enjeux et rôle du syndicalisme" avec l'intervention de Karel Yon, Docteur en science politique, chercheur associé au CERAPS (Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales CNRS) Lille2.
Le 2 décembre à La Bourse du Travail à Toulon. INSCRIPTION AVANT LE 2 NOVEMBRE !

2) "Comment préparer sa retraite?" avec l'intervention des élu-es du personnel et une responsable nationale du secteur Retraite. Le 19 janvier au Collège Genevoix à Toulon. INSCRIPTION AVANT LE 19 DECEMBRE !

3) "Analyse de l'activité de l'enseignant : des gestes à la pratique de classe" avec l'intervention de Frédéric Saujat, responsable du laboratoire de Recherche en ergonomie ERGAPE.
Le 9 février au lycée du Muy (lieu à confirmer). INSCRIPTION AVANT LE 9 JANVIER !

4) "Quelle évolution et quelles pratiques aujourd'hui dans la scolarisation des élèves en situation de handicap?" avec les interventions d'Alexandre Ployé, enseignants et formateurs à l'ESPE de Créteil et Frédéric Grimaud, enseignant en ULIS et chargé de recherche pour le SNUipp et le laboratoire ERGAPE.
Le 6 mars à La Seyne Collège H. Wallon. INSCRIPTION AVANT LE 6 FEVRIER !

5) "Comprendre et bien gérer les différentes phases de sa carrière (Mouvement, promotions, permut, listes d'aptitudes...)" avec des élu-es du personnel du SNUipp-FSU Var. Nous organiserons 2 stages pendant le Mouvement à Toulon et autour de Draguignan. Dates à déterminer en fonction de celles du Mouvement. Lieux : Draguignan et Bourse du travail de Toulon

6) "Réforme des rythmes scolaires: la copie est à revoir", en cour d'organisation. Date (mai) et lieu en attente (Centre Var).

Nous avons tous et toutes droits à 12 jours de formation syndicale : inscrivez vous auprès du SNUipp-FSU.

Calendrier des réunions prévues

Mercredi 9 /11/16	9H00/12H00	Ginasservis Salle de la Ruche
Mercredi 9/11/16	13h30/16h30	Spécial préparation L.A. DIR. Siège SNUipp-FSU
Mercredi 9/11/16	13h30/16h30	Hyères Excelsior
Mercredi 9/11/16	13h30/16h30	Enseigner hors de France, école Carnot Toulon
Jeudi 17/11/16	16h30/19h30	Toulon Elémentaire Valbertrand
Mercredi 23/11/16	8h30/11h30	Ste Anastasie Elémentaire
Mercredi 23/11/16	13h30/16h30	Spécial Permutations Siège SNUipp La Valette
Mardi 29/11/16	16H00/19H00	La Garde Maternelle Mignone
Mercredi 30/11/16	8h30-11h30	Tourrettes Maternelle
Mardi 6/12/16	17h00-20h00	St Cyr Elémentaire Jean de Florette
Mercredi 7/12/16	8h30/11h30	Elémentaire Les Eucalyptus Fréjus
Lundi 16/01/17	16H30/19H30	Toulon Maternelle Les moulins
Mercredi 18/01/17	8h30/11h30	Six Fours Maternelle Reynier
Mercredi 25/01/17	9h00/12h00	Cogolin Elémentaire Malaspina
Mardi 31/01/17	16h30/19h30	St Maximin salle Neptune
Mercredi 1/02/17	8h30/11h30	La Garde
Lundi 6/02/17	16h30/19h30	Régusse école
Mardi 7/02/17	16h30/19h30	La Seyne Maternelle Edouard Vaillant
Mardi 14/03	16H30/19H30	Fréjus Elémentaire Aurélien
Mercredi 15/03/17	8h30/11h30	Le Cannet des Maures Maternelle
à définir	13h30/16h30	Spécial Mouvement 2017 Draguignan
Mercredi 22/03/17	8h30/11h30	Hyères
à définir	13h30/16h30	Spécial Mouvement 2017 Toulon
Jeudi 23/03/17	17h00/20h00	Camps la source Elémentaire
Mardi 28/03/17	16h30/19h30	Le Beausset Elémentaire Marcel Pagnol
Jeudi 6/04/17	16H30/19H30	Puget Pins Parasol
Mardi 25/04/17	16H30/19H30	La Seyne Elémentaire Lucie Aubrac
Jeudi 27/04/17	16h30/19h30	La Garde maternelle Delplace
Mardi 2/05/17	16h30/19h30	Rougiers salle des fêtes
Mercredi 3/05/17	9h00/12h00	Salernes Elémentaire la communale
Jeudi 4/05/17	16H30/19H30	Hyères
Mardi 9/05/17	16h45/19h45	Puget Ville Elémentaire Lei cigalos
Mercredi 10/05/17	8h30/11h30	Toulon école élémentaire St Jean du Var
Jeudi 11/05/17	16h30/19h30	Gonfaron école maternelle
Mercredi 17/05/17	8H30/11H30	St Cyr Jean de Florette
Jeudi 18/05/17	16h30/19h30	Le Muy
Mardi 23/05/17	16h30/19h30	Six-Fours
Mardi 30/05/17	16h00/19h00	Ste Maxime Maison des associations
Jeudi 1/06/17	16H30/19H30	Fréjus Elémentaire H. Fabre



RISTT du SNUipp à La Seyne fin septembre

Réunion sur temps de classe :

Prévenir l'IEP et parents (cf modèles de courrier ci contre), ne pas céder aux pressions et prévenir le SNUipp-FSU si besoin.

Réunion hors temps de classe :

Chaque réunion peut être déduite des 108 heures (hors temps élève). Une attestation de présence sera remise à chaque participant lui permettant de faire valoir cette déduction.

